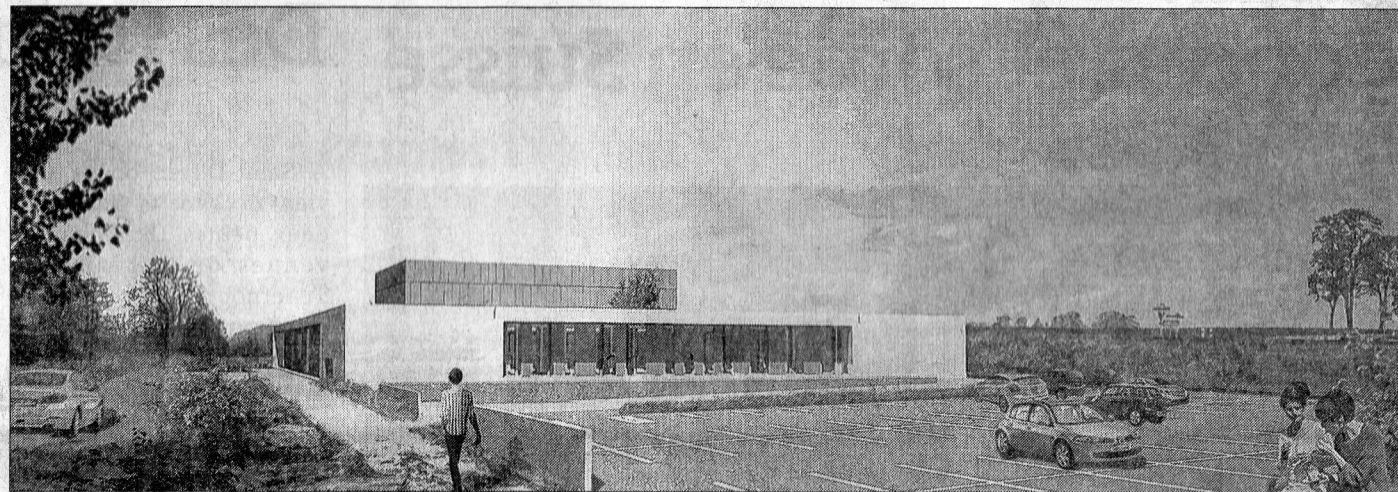


La nouvelle salle communale sur de bons rails

Guy Mouilleseaux, maire de Bessoncourt, a convoqué un conseil municipal spécifique dans l'optique de valider l'avant-projet définitif 2 de la future salle communale et de la salle des agrès. Onze conseillers ont répondu présents, trois ont donné procuration et un dernier était absent.

La salle des fêtes aura une surface de 281 m² et la salle attenante 100 m². Le patio sera doté d'un bel espace vert et lumineux. La salle des agrès a une surface de 144 m² et la salle polyvalente 60 m².

Le conseil souhaite revoir l'aménagement de cette salle : le coin cuisine serait supprimé ainsi qu'une des deux portes, pour pouvoir y installer des WC accessibles aux moins valides. Une porte de sécurité utilisée seulement ponctuellement dans la salle des fêtes est à pré-



■ Le projet comprend une salle des fêtes, une salle des agrès et une salle polyvalente.

Photo DR

voir côté patio. Au niveau de la salle des fêtes, il a été demandé s'il était possible de mettre un troisième puits de lumière et éventuellement une ouverture côté nord. Il est également souhaité que la salle de 60 m² soit indépendante de la salle des

agrès.

L'architecte propose un parking de 16 places à côté de la cuisine de la salle des fêtes, le conseil est d'accord avec cette option.

Après accord, la salle polyvalente sera utilisée pour les cours de yoga, step, gym...

suivant le nombre de participants. Si cette salle est trop petite, la salle attenante sera utilisée. Celle-ci pourra aussi accueillir les associations pour des réunions et pourra servir pour des activités sportives ou des repas. La salle communale principale

sera utilisée pour des repas (mariages, associations), des lotos, des spectacles.

C'est à l'unanimité que les conseillers ont validé le projet et autorisé le maire à transmettre les remarques à l'architecte ainsi qu'à entreprendre les démarches administratives nécessaires à ce stade du projet.